/tois mois..... 5 fr. reste en somme leatel. fort. que. Das enque

AUTRES DEPARTEMENTS DE MONOS STÉDIEROS SE Trois mois 6 fr. Six mois 11 | Sight County | delife, Uman 20 febs i secondo sold stoons

Envoyer avec la demande d'a-100 mp mo moit bonnement b ses 6 th serves a ses 6 up un bon de poste dadorq tes Il . semia l

ABONNEMENTS LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se palent d'avance. (ot et departements limitrophe

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

effrayes de ce qui va se passer; mic to a contratte un'itaire, mais ce

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont requesau

Bureau du Journal du Lot et

se paient d'avance Annonces... 25 c la lig Réclames,.. 50 c. -

M. Havas , rue J .- J. Rousseau, 3 MM. Laffite et Ce, place de la Bourse 8, sont seuls charges à Paris de recevoir les annoncespour le Journal du Lot.

L'acceptation du le numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

agmod defense, I vernement de M. Thiers est plus favorable que	gnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'été.	grande analese obstaceal hie
mixte mixte mixte		ib. jours Omnibus Poste mixte Omnibus
Cahors Départ. 5h10 s 12h25 15h40 s Monsempron-Lihos - Départ	Sh M 21 5h AQ 1 Ph Pre Donort 1 7h 55 1 Oh 40 1 Managampan Libes Béneri 1	h 30=1 9h 30=1 5h 25=1 7h 55=
Mercues	89 59 19 6 44 2 0 30 BORDEAUX 2 . 2 8 9 10 30 F Fumei	7 37 8 9 37 8 5 37 8 8 22
Parnac		7 50 9 49 5 53 8 15
Castelfranc 6 10 1 43 6 37 PERIGURUX - Arrivée	40 58 5 46 41 6 1 Pny-l'RyAgna	$\begin{bmatrix} 3 & 2 & 9 & 57 & 6 & 7 & 8 & 24 \\ 3 & 11 & 10 & 6 & 6 & 20 & 8 & 33 \end{bmatrix}$
Puy-1 Eveque 6 24 2 » 6 49 BORDEAUX	3 98- 10 18 Castelfranc	8 30 10 20 6 43 8 51
Duravel	9 34 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3 44 10 32 7 2 9 5
Soturac Touzac 6 47 2 27 7 7 AURILLAG	9 42 Add Add Add Add Parnac 8	8 55 10 41 7 18 9 16
Monsempron-Libos. — Arrivée. 7 7 2 51 7 26 PARIS — Arrivée.		9 7 10 52 7 35 9 28 9 25 11 8 7 54 9 46
- Allivee.	12 39 a 4 39 a 3 4 x 1	20 11 0 1 04 9 40

Cahors, le 5 Octobre 1872.

Divers. jourgaux voblient l'exirait suit

par un prétre, qui m'a gara Si les outrages faits aux pèlerins de Lourdes, à leur rentrée à Nantes, n'avaient que le caractère d'un fait isolé, il n'y aurait pas lieu pour le sentiment public de s'en émouvoir si vivement. Les préoccupations de la presse conservatrice elle-même seraient exagérées; et quelque dévoués que nous puissions être à la cause catholique, nous nous serions borné à enregistrer le fait, en laissant aux insulteurs la responsabilité de leurs excès.

Par malheur, ce qu'on est forcé de voir dans les agressions de la presse démagogique et des républicains de Nantes, ce que nous y voyons, c'est le déchaînement calculé de tout un parti, non-seulement contre le pèlerinage de Lourdes, mais encore contre la religion elle-même.

Non que les intérêts religieux soient subordonnés à l'authenticité d'un miracle dont l'église n'a fait pour personne l'objet d'une croyance dogmatique; mais parce que Bernadette Sou-birous n'est ici, pour les ennemis de notre foi, qu'un prétexte à de furibondes manifestations, et nous leur dirons :

Que la sainte Vierge ait apparu ou non à la jeune fille, ce n'est certes pas là ce qui vous occupe; encore moins vous êtes-vous dérangés pour aller vous assurer du contraire. Mais puisque d'autres y sont allés et sont restés convaincus; puisque, sur la foi de témoins oculaires, il plaît aux malades de recourir aux eaux de la fontaine miraculeuse pour la guérison de leurs maux, dites en quoi cela peut vous CONTRIBUTION SUR LES CHEVAUS PSUPERÎNO

La raison insultée, la simplicité populaire exploitée audacieusement, voilà sur quoi vous yous appuyez, pour justifier vos indignations. Mais à qui ferez vous croire que votre unique but soit d'éclairer les consciences que vous ne cherchez qu'à troubler? A qui persuaderez-vous que la bourse des pelerins soit le seul objet de et remise en vigneur par cel ? sbutibillos sitor

Ce que vous voulez, ce que vous n'obtiendrez Jamais, c'est l'anéantissement d'une religion qui vous gêne, parce qu'elle est et sera toujours le point de ralliement autour duquel viendront se grouper les honnêtes gens.

Vous parlez de superstitions... Mais notre siècle en a vu éclore qui vous ont trouvés plus indifférents. Les disciples d'Allan Kardec, que Je sache, n'ont jamais été l'objet de vos insultes; et Robespierre n'en est pas moins votre idole, pour avoir fréquenté les soirées mystérieuses de Catherine Téos, la sorcière de la Révolution.

en

Il est vrai que Robespierre, las comme vous du catholicisme, cherchait à lui substituer un culte plus en rapport avec ses infâmes projets et ses tendances sanguinaires. La doctrine de Jésus, que vous cherchez à dénaturer pour la mettre en harmonie avec vos théories subversives, ne se prêtera jamais à la réalisation de vos plans. Voilà pourquoi, comme le patriarche de la Révolution de 93, vous voudriez la détruire, sous prétexte de la purifier, et Bernadette Soubirous n'est pour rien dans votre colère

Grâce au ciel, nous sommes rassurés sur l'avenir du catholicisme... Oh! nous savons bien qu'à vous entendre, on est à la veille d'en finir et qu'il a fait son temps. Mais puisque c'est une religion usée que la nôtre, quelle est celle que

vous nous donnerez ?... Celle de la Raison? On en a essayé, messieurs du Corsaire et de l'Egalité! On peut trouver des déesses dans ce Culte : le demi-monde vous offrira de nombreux sujets; mais le dieu, nous ne le voyons point parmi vous, et vous chercherez en vain des croyants!

Le catholicisme a fait son temps!... Mais essayez donc sérieusement de l'attaquer. Osez parler à nos campagnes et à tout ce que les villes comptent de cœurs honnêtes, osez parler de fermer les églises, de persécuter les prêtres, et vous verrez ce que vous recueillerez de témoignages de sympathie.

Nous savons bien ce que vous dites : « Qui pense à cela? »

Qui? vous!... Non que vous l'osiez tenter de sitôt : vous n'ignorez pas que vous vous y briseriez. Mais tel est le but plus ou moins lointain, que vous poursuivez. Vous essayez vos forces, en attendant d'en venir à l'œuvre. Aujourd'hui les miracles, demain les dogmes! Aujourd'hui Bernadette Soubirous et les pélerins, demain les églises et les prêtres, et nous vous devinons, sans vous craindre!

Non, vous n'êtes ni philosophes, ni hommes d'Etat. On ne fonde pas un gouvernement, en dehors des aspirations d'un peuple, pas plus qu'une religion, en dehors des besoins d'une époque. Vous avez renversé le trône et vous encensez les idoles; substitution de tyrannies et d'abus, voilà tout: c'est à refaire et vous ne ferez

Quant à la religion, l'essai que vous voudriez tenter, serait plus infructueux encore, et prenez y garde!... Insulter des pélerins, de pauvres femmes et des paralytiques, il n'y a à cela, pour vous, d'autre danger, que celui de vous couvrir de ridicule et de honte. Mais il y a en France, des hommes qu'il faudrait traiter autrement.

Ce n'est pas un défi que nous entendons vous jeter, mais un conseil qu'on veut vous donner : puisque vous êtes les représentants de la libre pensée, respectez nos convictions, comme on respecte les vôtres. Quand vos tribuns se ren-dent à Grenoble ou à Chambéry, pour leur propagande en plein vent, est-ce nous qui allons les attendre aux gares, pour les huer?

Que diriez-vous, si nous troublions vos banquets et vos clubs? Eh bien, messieurs les esprits forts, laissez les pélerins aller à Lourdes... Que les eaux de la grotte soient miraculeuses ou non, c'est l'affaire des malades qui s'y rendent et la religion tient à plus que cela... Mais ce que nous voudrions, c'est qu'il jaillît, dans quelque gorge bien lointaine, une source assez abondante, pour en faire la piscine destinée à la guéguérison des lépreux de l'athéisme et de la démagogie. I'e l'Enancie de l'En-aigogem

Correspondances

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 3 octobre 1872.

Le président de la République a recu aujourd'hui, à 2 heures, les membres de la commission internationale du système métrique, présidée par l'illustre astronome russe, M. Struve.

Le retour du gouvernement à Versailles n'est pas attendu avant les derniers jours du mois. Il

La commission de permanence tiendra jeudi sa réunion règlementaire de quinzaine. Il est probable qu'il y sera beaucoup question de la tournée de M. Gambetta et de l'incident de Nantes, puisque quelques membres de la commission avaient eu même l'idée de provoquer à ce sujet une réunion extraordinaire de leurs collègues. Ils ont bien vite, du reste, renoncé à leur projet en voyant, d'un côté, la résolution du gouvernement de mettre un terme à l'agitation Gambettiste, et, de l'autre, en apprenant que des poursuites étaient commencées contre les individus qui, à Nantes, ont injurié et maltraité les pèlerins de Lourdes.

Les républicains modérés paraissent généralement fort désappointés de la récente incartade de M. Gambetta qu'ils qualifient d'imprudente. Les conservateurs espèrent que cet incident sera le commencement d'une véritable brouille entre M. Thiers et les

On confirme la nouvelle donnée par un télégramme du Times, que le syndic des agents de change, questionné par M. Thiers sur les causes de la faiblesse de la Bourse, n'aurait pas hésité à l'attribuer en partie aux inquiéiudes résultant de l'agitation excitée en Savoie et dans le Dauphiné et qu'on craint de voir se reproduire ailleurs.

L'une des premières visites que le président se propose de faire aura pour objet le Palais de Justice. C'est celui des édifices incendiés par la Commune auquel M. Thiers désire qu'on mette le plus vite les maçons. La réédification de l'Hôtel-de-Ville et du palais de la Cour des comptes doit aussi être trèspromptement menée. Celle des Tuileries ne viendra que plus tard. 10m 20ve 200v-3

Le préfet du Rhône, M. Cantonnet, est arrivé à Paris ce matin et dînera probablement ce soir à l'Elysée. La présence simultanée à Paris de M. Cantonnet et de M. Limbourg se rattache évidemment à la suppression prochaine des deux mairies centrales de Lyon et de Marseille qui, ainsi que je vous l'ai déjà dit, doit faire l'objet d'un projet de loi qui sera déposé dans les premiers jours de la session.

Le duc d'Edimbourg, un des fils de la reine d'Angleterre, a traversé Paris, ce matin, venant de Londres et se rendant en Allemagne.

Revue des Journaux

Si j'étais roi de cette île, je voudrais que, dan

lior et ent ne karbuov li

Cette Assemblée et ce gouvernement qu'on dédaigne et qu'on insulte, ils sont cependant à eux deux les maîtres de la situation, et ils peuvent, s'ils le veulent défier toutes les rodomontades de M. Gambetta et se montrer plus vivants que lui. Pour cela, que faut-il? L'union et l'abandon des pratiques niaises ou compromettantes auxquelles l'Assemblée et le gouvernement, le gouvernement surtout, se sont adonnés depuis quinze mois.

Il faut d'abord que le centre gauche modéré et une partie du centre droit, éclairés par le discours de Grenoble, comprennent que toutes leurs tentatives de républicanisme conservateur, tous leurs essais de fondation de république modérée ne sont qu'illusions et chimères. En effet, les vrais républicains, les républicains sans épithète ne veulent pas d'eux ; ils les repoussent. M. Gambetta le leur a dit clairement; a ils ne sont que des traitres, des sycophantes dont » il faut se débarrasser. » Il ne leur reste donc qu'à reprendre l'attitude qu'ils avaient au mois de février 1871; à se rallier à la droite et à former de nouveau,

un grand parti conservateur, conservateur sérieux, sans épithète républicaine ou royaliste, conservateur n'ayant qu'un objectif : résister à la révolution, plus forte peut-être aujourd'hui, plus audacieuse à coup sûr et plus déterminée qu'en février 1871, au moment où elle venait de livrer vingt départements à l'invasion, les autres à la honte, et où malgré toute son outre--cuidance, elle allait, sous les traits de ce même Gambetta, se cacher et tâcher de se faire oublier à l'étranger.

Réunion donc, et, dans un but de salut commun, de défense nécessaire, réunion des différents partis conservateurs de l'Assemblée; voilà quel devrait être le premier résultat du discours de Grenoble, et le premier essai tenté pour résister au radicalisme.

Et maintenant il faut qu'à ces partis réunis vienne se joindre franchement, nettement, sans ambages, sans réticences, sans arrière-pensée, M. Thiers, M. Thiers à qui - il faut bien le dire - nous devons cette arrogance des radicaux; M. Thiers, qui les a ménagés et flattés, qui a espéré s'en faire des amis, et qui doit voir, bien tard, sinon trop tard, qu'ils sont demeurés ses ennemis implacables; M. Thiers enfin qui doit comprendre que, pour son salut, comme pour celui de la France, il doit revenir en toute hâte à ses anciens amis, à ceux qui l'ont élevé, qui l'ont soutenu, qui de leur dévouement lui ont achevé sa puissance, et qui ne l'ont jamais abandonné; qui ont sans cesse, jusqu'au dernier moment, jusqu'à la dernière lueur d'espoir, essayé de le conserver ou de le ramener à eux.

Que ne les a-t-il suivis! Que ne les a-t-il écoutés! Il n'aurait point à subir aujourd'hui les cruelles surprises qui viennent l'assaillir.

Gazette de France.

Le discours présidentiel de M. Gambetta a paru dans la République française. On a dit qu'il devait subir des remaniements importants, de manière à ce qu'il pût ne pas trop irriter M. Thiers. On voit bien qu'une main amie a arrondi les périodes et mis de l'ordre dans les phrases décousues que l'illustre orateur a prononcées, mais le fond n'a pas été sensiblement modifié, et la première version est conforme au texte officiel; aussi les convertis n'essayentils plus d'atténuer la parole du futur président de la République, sans épithète. Ils ne contestent plus qu'ils soient bel et bien mis à la porte de la République-Gambetta, non-seulement pour les emplois publics, mais encore pour les sièges électifs. On ne souffrira pas, en effet, que des hommes ayant appartenu à d'anciens régimes, puissent se présenter aux suffrages des électeurs.

M. Gambetta ne peut encore rendre de décret réglant cette matière; en attendant, il recommande un procédé dont il espère les meilleurs résultats : c'est le tri de tous les convertis par un petit groupe de démocrates de vieille roche, ayant fait leurs preuves soit en juin 1848, soit dans les journées du 4 septembre ou du 31 octobre 1870, ou dans le

gouvernement de la Commune. L'on ne sera candidat agréé, candidat officiel, candidat de la République enfin, que si, passé « au crible, » les démocrates préposés au tri jugent le postulant assez démonarchisé pour

faire un vrai sans-culotte. Le Journal des Débats n'hésite pas à dire que c'est la guerre civile qui éclate. Nous lui rappelons que M. Thiers l'avait prévue le jour où il disait à Bordeaux:

« Quant à moi, je suis convaincu que si l'on vou-

« lait précipiter les solutions, on jetterait la France « dans la guerre civile, guerre civile immédiate, « terrible. »

M. Thiers avait donc prévu les conséquences des fautes mêmes qu'il pourrait commettre! Quel homme d'Etat!

Courrier de France.

M. Thiers, qui a écrit l'Histoire de la Révolution, doit reconnaître dans les pratiques de M. Gambeita ces mêmes procédés révolutionnaires de 1792, qui ont préparé 1793. Il a beau dire qu'il veut la République conservatrice, du moment qu'il laisse prêcher, qu'il laisse acclamer, en public, la République radicale, c'est pour celle-ci et non pour celle-là qu'il travaille. Au surplus, le mal est déjà si profond, l'audace des radicaux est dejà s: grande qu'ils se chargeront bientôt de lui dessiller les yeux. Il ne tardera pas à les voir se tourner brusquement et violemment contre lui. Il comprendra alors que sa vraie place est au milieu des conservateurs. Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard.

Français.

A-t-on oublié M. Gambetta s'emparant à Bordeaux de la dictature, dissolvant les conseils généraux, les conseils municipaux, menaçant, supprimant la liberté de la presse? A-t-on oublié le dictateur méconnaissant la souveraineté nationale, se refusant à consulter le suffrage universel et, quand il faut, à la dernière heure, le consulter, osant frapper par décret ses adversaires d'inéligibilité? A-t-on oublié M. Gambetta voyageant en Espagne durant la Commune, et attendant la défaite de l'insurrection pour se prononcer timidement contre elle, comme s'il n'avait attendu que son triomphe pour la ratifier? Ces souvenirs donnent au discours de Grenoble un grave commentaire.

Figaro.

Un journal allemand raconte que lorsque les trois empereurs étaient réunis à Berlin, M. de Bismarck a prononcé les paroles suivantes:

« On nous reproche de vouloir la destruction de la France. Nous prévoyons son écroulement, ce qui n'est pas la même chose; et on conviendra qu'une telle prévision nous impose le devoir de garantir l'Allemagne contre un aussi épouvantable désastre, à sa frontière même.

Les Français disent chaque jour que le pouvoir tombera fatalement entre les mains de M. Gambetta. Or, il serait inutile de s'étendré sur les conséquences d'un pareil événement. M. Gambetta ne s'étant pas senti assez fort pour se dégager de la Commune, et ayant déclaré que l'abandon de l'Alsace avait été un forfait, n'aura aucun moyen d'arrêter la révolution et d'empêcher la déclaration de

» C'est à cela que nous nous préparons. Nous en avons le devoir et nous en avons le droit; tout en déplorant le futur anéantissement d'un grand pays dont l'existence était nécessaire à l'équilibre européen... » Et le journal ajoute que devant ces paroles, les ministres de Russie et d'Autrice ont gardé le silence. »

Etre avocat, ignorer toutes les choses de la guerre, des sinances, de l'administratiou, de la politique, avoir été porté au pouvoir par le plus insensé des peuples; avoir vu là ce qu'étaient l'inexpérience, l'ignorance et surtout l'impossibilité de contenir une révolution qu'on a déchasnée, puis se cacher pendant que vos soldats sont égorgés par vos complices... Et, après cela, sortir de sa retraite et dire : Je veux recommencer l'épreuve!.. Encore! encore le pouvoir!... n'importe à quel prix. L'étranger est là, la France est au bord de l'abime! le moindre choc peut la précipiter! Ce ne sera qu'une orgie de quelques jours... N'importe! je veux revenir! revenir à tout prix!... Ah! cela est insâme!...

Oui, vous reviendrez; vous reviendrez, et vous serez digne de nous gouverner, car un peuple qui se conduit comme le nôtre, mérite vraiment de vous avoir!

Vous reviendrez, et je trouve encore que vous serez trop bon pour ce peuple.., ou plutôt que vous êtes bien faits pour vous en-

Seolement, ne l'oubliez pas ! il y a deux hommes, qui, seuls, penvent profiter de votre retour : M. de Bismarck ou l'empereur Napolêon! Je vous défie de le nier! votre pouvoir aboutissant fatalement à la Commune, et la Commune ne pouvant être vaincue que par

l'empire ou par la Prusse. Vous avez en ce moment ce suprême malheur de voir que votre nom est l'espérance des deux hommes que vous avez le plus maudits.

Et, sachez-le bien! si l'empereur revient, ramené par vous, la nation oubliant Sedan tombera à ses pieds, dans l'épouvante de ce que vous lui aurez fait connaître.

Leudi et Samedi

Evidemment les honnêtes gens sont fort effrayés de ce qui va se passer; mais n'est-ce pas absolument leur faute? et si les conservateur daignaient seulement voter, n'est-il pas certain que les démagogues rentreraient bien vite sous leurs pavés.

On a cherché bien des fois le moyen de forcer les honnêtes gens à voter; on a proposé la prison : c'est insensé; la suppression des droits électoraux : à quoi bon les priver d'un droit qu'ils se suppriment eux-mêmes?

Il est certain que tous ceux qui s'abstiennent sont conservateurs; il est certain aussi que tous les conservateurs sont des gens qui possèdent frappez-les justemet sur leurs propriétés; donnez-nous une loi qui force tout électeur qui se sera abstenu de voter, à payer seulement le double de ses impositions.

Soyez bien convaincu que la crainte de ce supplément de contribution ranimera le courage de gens endormis qui ne savent pas sur quelle terrible pente leur criminelle et sotte insoucience les fait glisser aujonrd'hui.

19 Indiave noi Paris-Journal.

Tu l'as voulu, Georges Dandin! Vous l'avez voulu, M. Barthélemy Saint-Hilaire. Ce que vous appelez la République conservatrice, ce que M. J.-J. Weiss appelle sans façon « une bêtise, » ce que j'appelle la République subreptice, cette chose sans nom mais pleine de piéges qu'on appelait naguère encore l'Essai Loyal, — un vrai sobriquet de comédie comme Valmont et Saint-Phar, — l'imbroglio Rivet enté sur le trompe-l'œil de Bordeaux, « cette république enfant d'une mère inconnue et d'un père masqué, » comme dit énergiquement un petit livre anonyme, imprimé à Châtillon-sur-Seine, en 1871, qui dénote un pen-seur de la grande école des Bonald, des Châteaubriand et des de Maistre; ce je ne sais quoi dont M. Thiers est le président, aboutit fatalement et plus vite qu'on ne pense à un je ne sais trop quoi présidé par M. Gambetta, lequel aurait lui-même presque aussitôt pour successeur le citoyen on ne sait qui, dont le sceptre est une torche.

Puisque vous savez tout, monsieur, excepté le néant de la République conservatrice et l'irrégularité des paragraphes de votre correspondance avec les conseils généraux, où vous introduisez en douceur cette République de vos rêves, rappelez-vous avec moi dix lignes de Shakespeare, dans la Tempête, acte II, scène Ire: le théâtre représente un point de l'île inhabitée sur la côte de laquelle Alonzo, roi de Naples, Sébastien, son frère, et la bande des conseillers et courtisans ont fait naufrage. Ces messieurs devisent, et voici comment, de propos en propos, à force de bayer aux vagues et aux rochers, ils en arrivent à rédiger, pour passer le temps, la Constitution même de la République à laquelle involontairement, mais trop réellement, on nous conduit aujourd'hui:

GONZALE.

Si j'étais roi de cette île, je voudrais que, dans ma république, tout se fit à l'inverse du train ordinaire des choses. Il n'y aurait pas de trafic, pas de magistrats... pas de souveraineté.

SÉBASTIEN.

Et cependant, il voudrait en être le roi!

ANTONIO.

La fin de sa république en a oublié le commen-

Pas de mariage parmi tes sujets.

ANTONIO. DE Collegion de la co

Non, sans doute, tous fainéants : des coquins et des prostitués.

C'est ainsi que Shakespeare avait prévu la Commune.

Or, c'est là que nous retournons plus rapidement qu'on ne pense, grâce aux moyens de locomotion perfectionnés qui font la gloire de ce terrible dix-neuvième siècle, plus âgé que vous de cinq ans, plus jeune que M. Thiers de trois ans, si l'esprit conservateur abusé laisse faire votre République conservatrice, ou plutôt subreptice et destructrice des derniers remparts de la société. Ordre.

« Ce n'est point la catastrophe du 4 Septembre, mais celle du 1^{er} septembre, c'est la bataille de Sedan, nous dit l'Opinion nationale, qui a tué l'Empire. »

Voilà une confusion que nous ne saurions

Le 1er septembre, il y avait à Sédan deux armées en présence, l'aémée de la France et l'armée d'Allemagne, donc l'une a été écrasée par l'autre.

C'est un grand désastre militaire, mais ce n'est qu'un grand désastre militaire, comme en subissent parfois les peuples les plus braves; ce n'est pas une partie perdue ayant pour enjeu les institutions des deux pays.

Le 4 septembre, au contraire, voici ce qu'il

y avaiten présence :

D'un côté, un gouvernement sans défense, tout entier occupé à tenir tête à l'étranger, et, également sans défense, des institutions longuement et sagement créées par les élus de la nation et consacrées par le vote direct de sept millions de suffrages.

De l'autre côté une poignée de factieux qui n'aurait rien entrepris sans le concours de l'étranger et qui devaient accumuler de nouveaux désastres sur le pays et le conduire à la Commune

Ici les factieux armés ont renversé des institutions placées sous la sauvegarde légale du pays qui les avait votées.

Ce n'est donc pas le désastre de Sédan qui a vaincu et tué l'Empire, mais se sont bien les hommes du 4 Septembre qui ont repris et achevé l'œuvre commencée par l'assassin Eudes et ses complices de la Villette.

Journal des Débats

Il est à peu près certain dès aujourd'hui que la révision du traité de commerce conclu avec l'Angleterre en 1860 ne compromettra pas sérieusement les graves et nombreux intérêts engagés dans la question. Le gouvernement français, cédant à la force des argumens, à la puissance de la vérité, paraît disposé à signer une nouvelle convention, « où seront respectés, dit le Times, les principes économiques acceptés et maintenus par l'Angleterre. » Quelle que soit, ajoute-t-il, la décision que prendra le gouvernement de la reine, nous croyons pouvoir déclarer qu'il faudra, bon gré ou mal gré, abandonner les idées de protection auxquelles les financiers officiels, et M. Thiers particulièrement, se sont obstinément at-

On ne peut pas douter un instant que M. Gladstone ne désende avec énergie la politique commerciale dont il a été le plus ardent inspirateur. N'est-ce pas lui, en esset, qui, le 10 février 1860, a eu l'honneur de présenter au Parlement anglais le traité qui rompait, un peu brusquement peut-être, mais résolument, avec les traditions protectionistes léguées par Colbert et ses disciples à l'administration française?

Ce n'est pas qu'on méconnaisse en Augleterce les embarras passagers de notre pays et les nécessités que nous impose une lourde liquidation; mais on y pense avec raison que le libre-échange donnera au commerce une impulsion plus vive et lui ouvrira un marché plus vaste et, par voie de conséquence, fera rentrer plus d'argent dans les caisses du Trésor que ne le pourraient faire des tarifs protecteurs ou prohibitifs.

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article de la Gazette nationale de Berlin, du 29 septembre, concernant le traité de commerce franco-autrichien:

« Il est à désirer que l'Angleterre, l'Italie et tous les antres Etats intéressés se joignent à l'Autriche pour faire sentir à M. Thiers que, dans la question de la liberté de commerce, il combat l'opinion unanime de l'Europe. Il ne s'agit, en effet, que d'éclairer le Président de la République lui-même, vu qu'il agit d'après une conviction personnelle, et n'est pas soutenu sur ce point par la majorité de ses compatriotes. Combien ne lui a-t-il pas fallu de temps et de peine pour amener l'Assemblée nationale à faire attention à ses idées singulières ou plutôt à ses exigences! Il lui a falla toute une année d'efforts, et il n'aurait pas obtenu ce qu'il voulait, si les partis ne s'étaient pas rangés alternativement de son côté pour des motifs purement politiques. Aussitôt après la défaite de la Commune, dorsqu'on se remit aux affaires et que les idées et les projets de

M. Thiers commencerent à se dessiner, un parti libre-échangiste se forma contre lui dans l'Assemblée.

« Il a eu continuellement à lutter depuis lors avec ce parti, et avec tous ceux qui partagent la même opinion dans le pays, et, dans cette lutte il a eu souvent le dessous; il n'est resté en somme le plus fort que parce qu'on le considère comme un régent indispensable à la France. Mais la plopart des députés étaient encore plus opposés à ses actes et à ses intentions en ce qui concerne l'économie politique, qu'à ses mesures et à ses dépenses concernant l'armée. Il est probable, quelque étrange que cela puisse paraître, que M. Thiers sera nommé président à vie. Mais survivra-il au traité de commerce avec l'Autriche? Il ne serait pas seulement désobligeant de ne pas le lui souhai. ter ; il faut aussi le désirer, parce que le gouvernement de M. Thiers est plus favorable que tout autre au maintien de la paix. Néanmoins, quelque grand âge qu'atteigne M. Thiers, on peut supposer qu'il sera d'autant plus forcé de renoucer à ses penchants protectionnistes, que les français reconnaîtront mieux, en lisant les livres bleus ou rouges, que les gouvernements étrangers ne sont pas aussi pleins d'abnégation que M. Thiers se plait à le dire. »

Divers journaux publient l'extrait suivant d'une lettre de Cluseret:

Je n'ai jamais eu de passeport prussien et n'ai eu besoin d'aucun passeport.

J'ai été sauvé par un prêtre, qui m'a gardé cinq mois chez lui. Cet homme avait des idées absolument opposées aux miennes; il m'a sauvé par devoir et non par affection, ce qui prouve, en passant, qu'il y a encore de nobles cœurs en France.

Les communards diront-ils encore que les

prêtres ne sont bons à rien?

Nous recommandons ce trait à la sollicitude du Siècle, du Rappel, de Garibaldi et de tous les prêtrophobes qui n'ont pas assez de commisération pour les misérables qui fusillèrent les otages. Du reste, il est probable qu'à la prochaine Commune « les frères et amis » ne manqueront pas le prêtre malavisé qui a voulu sauver Cluseret.

Chronique locale et méridionale.

C'est par erreur que nous avons dit dans notre dernier numéro que les opérations de conseil de révision auraient lieu dans les mairis de chaque canton. C'est à l'Hôtel-de-Ville du chef-lieu du département que le conseil se réunira et que les jeunes gens intéressés devrons se rendre aux jours indiqués.

CONTRIBUTION SUR LES CHEVAUX ET LES

La loi du 23 juillet 1872, relative aux contributions directes à percevoir en 1873, apporté de notables modifications à la confibution sur les voitures et les chevaux, the qu'elle avait ét é établie par la loi du 2 juillet 1862 et remise en vigueur par celle du 16 septembre

Voici les principales modifications qui sont plus spécialement de nature à intéresser les contribuables.

Dans le système de la loi du 2 juillet 1862, l'impôt n'était dû que pour chaque voiture attelée et pour chaque cheval, affectés au service du propriétaire ou de sa famille. A partir du 1er janvier 1873 la taxe sera due pour toutes les voitures suspendues destinées au trans port des personnes que les voitures soient attelées ou non, c'est-à-dire que chaque contribuable devra acquitter autant de fois la taxe qu'il aura de voitures affectées au transport des personnes, alors même qu'il ne les attellerall que successivement et avec un seul et même cheval. La taxe sera également due pour tous les chevaux servant à atteler les voitures impo sables et pour les chevaux de selle, aloi même que les chevaux seraient en partie utilisé soit pour le service de l'agriculture, soit pour besoins d'une profession soumise aux droits de

La loi du 23 juillet 1872 exemptait de payement de la taxe les voitures et les chevaul exclusivement employés aux travaux de l'agriculture ou d'une profession donnant lieu à l'application de la patente, ainsi que les voitures el

les chevaux affectés tout à la fois au service personnel du propriétaire ou de sa famille et au service de l'agriculture ou d'une profession patentée. La nouvelle loi n'admet plus l'exception en faveur des voitures et des chevaux d'un usage mixte, et elle se borne à réduire la taxe à moitié pour les voitures suspendues et les chevaux servant au transport des personnes, lorsque ces chevaux et voitures sont exclusivement employés au service de l'agriculture ou d'une profession patentée. Toutefois cette réduction ne profite pas aux contribuables exerçant des professions dites libérales, de sorte que les architectes, avoués, avocats, docteurs en médecine, notaires, officiers de santé, etc., auront à supporter la taxe entière pour les voitures et les chevaux qu'ils possèdeut même pour l'usage exclusif de leur profession.

Ainsi donc, les agriculteurs ne profiteront de la réduction de taxe pour les voitures suspendues servant au transport des personnes, et pour les chevaux qui servent à les atteler, que dans le cas seulement où ces chevaux et ces voitures seront exclusivement utilisés pour la surveillance des exploitations et les courses pour la vente des produits; il en sera de même à l'égard des patentables pour les voitures et chevaux imposables qui n'auront d'autre emploi que les courses nécessitées pour l'exercice de leur profession.

Les dispositions de la loi du 23 juillet 1862, qui dispensaient de la taxe des voitures et les chevaux possédés par les ministres des différents cultes, n'ont pas été reproduites dans la nouvelle loi, et se trouve dès-lors abrogées. Par mite, les ministres des cultes seront imposables à partir du 1er janvier 1873, pour les chevaux el voitures qu'ils possèdent,

Enfin, aux termes de la loi du 23 juillet 1872, les personnes qui, dans le courant de l'année, deviendront possesseurs de voitures ou de chevaux imposables, devront la contribution à partir du 1er du mois dans lequel le fait se sera produit et sans qu'il y ait lieu de tenir compte des taxes imposées au nom des précédents possesseurs.

Telles sont les principales modifications que nous avons tenu à faire connaître aujourd'hui en attendant la publication des documents officiels qui ne manquera certainement pas d'être faile pour mettre les contribuables à même d'être complétement fixés sur leurs nouvelles obliga-

Commencée dimanche, la retraite ecclésiastique s'est terminée ce matin, par la messe de communion.

Hier soir avait eu lieu l'émouvante cérémonie de la rénovation des promesses cléricales. Monseigneur présidait, revêtu de ses habits pontificaux, chacun des assistants, revêtu de ses habits de chœur, est allé déposer entre les mains de Sa Grandeur, sa nouvelle promesse de se dévouer de plus en plus au service du Dieu, qui bénit ses premières années. Il est beau de voir le sacerdoce tholique affirmer son dévouement et sa fidélité, en face des outrages que lui prodiguent, une presse immonde et un trop grand nombre de pauvres ignorants, égarés et séduits par les trompeurs intéressés des peuples.

iries

nbre

362,

ture

ser-

artir

outes

uns-

oient

Les prêtres du diocèse de Cahors étaient bien Préparés pour cette cérémonie : le R. P. Paulet, de la Compagnie de Jésus, partout insultée, partout persécutée et partout au premier rang, lorsqu'il s'agit d'œuvres grandes, utiles et bonnes, a prêché les exercices de la retraite ; il s'est constamment tenu à la hauteur de sa mission : une doctrine abondante et solide, une parole agréable et persuasive, une grande connaissance de la vie sacerdotale, une expérience sûre des exercices d'une retraite, un esprit apostolique, distinguent cet orateur et expliquent facilement les succès qu'obtient son ministère.

On lit dans le XIXe Siècle:

« A la rentrée des classes, le ministre de instruction publique va mettre à l'essai, à Ecole préparatoire de St-Louis, un nouveau service de surveillance.

Il vent remplacer dans tous les lycées les maîtres répétiteurs actuels par d'anciens officiers et adjudants, présentant toutes les granties désirables, ainsi que cela a eu lieu à La Flèche.

Le personnel à nommer pour la prochaine rentrée des classes (octobre) comprendrait : un capitaine, surveillant général, chargé spécialement de l'école préparatoire, et, en outre, des promenades topographiques, du tir et des exercices militaires, pour tous les élèves du lycée.

Ce fonctionnaire, qui releverait du proviseur, recevrait, outre le traitement de sa retraite, une indemnité de 1,500 fr., plus la nourriture et le logement convenable dans le lycée; il aurait

sous ses ordres six officiers pour la surveillance des études et le mouvement des élèves allant en classe ou revenant à l'étude. Ces officiers toucheraient un traitement de 1000 fr., une indemnité de logement de 500 fr. et seraient nourris au réfectoire; ils auraient les mêmes heures de repas et les mêmes congés que les maîtres-répétiteurs de nos lycées, et ils seraient libres à 9 heures du soir.

Enfin, pour les services accessoires, tels que la surveillance des dortoirs, des corridors, des arrêts, des mouvements intérieurs, des exercices gymnastiques et militaires, six anciens adjudants seraient nécessaires. Ces adjudants auraient un traitement de 800 fr..; ils seraient nourris et coucheraient dans les dortoirs des élèves.

Le ministre de l'instruction publique s'est adressé naturellement à son collègue de la guerre, qui devra lui adresser les propositions en faveur des anciens militaires qui lui paraîtraient capables de remplir les emplois dont il s'agit.

Dans la séance du 23 septembre de l'académie des sciences on s'est occupé du Philloxera. M. Paul Thénard attribue la maladie dont les vignes souffrent depuis deux ans, non pas au puceron, mais bien à des plantations exagérées de la vigne dans de mauvaises terres, sans faire un choix judicieux des variétés; de là, affaiblissement de la plante et envahissement par la vermine M. Guérin-Méneville partage l'opinion de M Thénard. Suivant lui, le phylloxera a dû exister de tout temps sur les vignes, mais il est resté inaperçu et sans effet sensible, tant que la vigne est demeurée dans son état normal C'est l'état maladif de la plante qui a favorisé l'énorme multiplication de l'insecte. Il cite à l'appui de cette manière de voir l'opinion d'un agronome très compétent, M. Heuzé, qui s'exprimait ainsi devant la Société centrale d'agriculture de France : » Pourquoi donc cet insecte s'est-il attaqué principalement aux vignes du comtat d'Avignon et de Provence? On serait en droit quand on se rappelle avec quelle rapidité la culture s'est développée depuis dix ans dans ces contrées, de dire que la vigne n'y a pas la même vitalité que dans le bas Languedoc et le Bordelais.... Dans les Bouches-du-Rhône, les vignes ont dû être étallées sur les sols laissant à désirer et où l'on n'a labouré la terre que superficiellement.... La culture précipitée résultant de l'extension rapide donnée à la vigne a dû contribuer, dans une large mesure à l'existence et à la propagation du phylloxera vastatrix.

M, de Méneville cite l'observation de M. Pédicot, que des vignes plantées à 25 centimètres de profondeur avaient succombé aux ravages du phylloxera au bout de deux années, tandis que des vignes de même espèce, contiguës aux premières, mais plantées à 55 centimètres de profondeur, n'avaient montré aucun sujet malade.

Pour se résumer, M. Guérin-Méneville est d'avis que le remède au mal consiste à appliquer de meilleurs procedes de culture, à faire usage d'engrais et d'amendements convenables.

Dans notre département le phylloxera n'a pas encore paru. Mais le mal viendrait-t-il a être signalé, n'avons nous pas les phosphates de chaux que nous laissons, imprudemment peutêtre, exporter en Angleterre et qui constituent le meilleur remède à l'appauvrissement du sol?

R L'ANTRE SCOLAIRE 1872, 1873

Voici le moyen de cultiver la morille, ce champignon parfumé si apprécié des gourmets et que ses caractères particuliers empêchent absolument de confondre avec les champignons vénéneux. Un amateur compose une couche de deux cinquièmes de crotin de cheval pourri ou sec, deux cinquièmes de terre et une partie égale de bois pourri. Sur cette couche, il a semé des fragments de morille brune, il a pu récolter ainsi treize kilogrammes et demi de morille.

La couche, épaisse seulement de 15 centimètres, est dans une cave non éclairée; car la morille, comme le champignon, n'aime ni l'air ni la lumière.

La morille sèche facilement, tous les cordons bleus le savent, et, qualité précieuse, elle sèche sans perdre son parfum. La déssication se fait en enfilant les morilles par la base et en les suspendant, soit dans un grenier soit dans tout autre endroit sec.

C'est un produit cher, car on en tronve peu, et il faut des heures pour en récolter un plat.

Il est donc bon de signaler cette expérience, qui ne peut amener la vulgarisation d'un produit comestible doué d'un mérité si appréciable.

nent de philosophie să deiv dont 30 premiere, -

Pondant les vacances, cours spéciaux pour le baccalantent

L'Echo de Castres annonce l'envoi de 10 tableaux attribués au musée de cette ville par M. le directeur des Beaux-Arts.

Un employé du télégraphe vient d'inventer un système très-simple, une sorte de casse d'imprimerie qui permet au public de composer lui même sa dépêche, et qui éviterait à l'avenir toute erreur de transcription.

On lit dans la Gazette de Languedoc:

L'Emancipateur, de Toulouse, publie un immense article de M. Armand Duportal, qui est bien le plus insensé, le plus monstrueux qui se puisse voir. Il s'agit de Narbonne et des insultes que les ra-

dicaux de Narbonne prodiguent à nos soldats. M. Armand Duportal ne les nie pas; il reconnaît exacts tous les actes d'hostilité qui ont été signalés, tous

ceux que la justice a poursuivis.

Mais loin de les blâmer, il les glorifie, il les exalte. Ce ne sont pas les radicaux de Narbonne qui ont tort. Ils sont, au contraire, dans leur droit d'injurier les soldats, de les maltraiter. C'est le gouvernement qui est seul coupable. Le gouvernement a commis de grandes fautes en envoyant le 27e bataillon de chasseurs en garnison à Narbonne. Ce bataillon a, en effet, réprimé la tentative d'insurrection communarde à Marseille, et à Narbonne il a toujours refusé de fraterniser avec les frères et amis. C'en est assez pour que les radicaux narbonnais l'aient en horreur et soient autorités à traiter les soldats de ce bataillon en ennemis.

Ainsi raisonne ou plutôt déraisonne M. Armand

Encore ne s'en tient-il pas là, et ici, nous devons citer textuellement: « Nous comprenons les tristes nécessités de l'ordre public et l'usage maudit que les gouvernements sont quelquefois réduits à faire de la force armée pour assurer leur existence. Mais ce que nous ne comprenons pas, c'est que lorsqu'elle a été requise pour un service de guerre civile, « l'armée ne sente » pas l'odieux du rôle que les fatalités de la politique » lui ont momentanément imposé » et ne s'attache pas à le faire oublier et à effacer tout ce qui pourrait entretenir ce souvenir douloureux. « Un régiment » dont les armes sont teintes du sang français devrait » être immédiatement dissous et dispersé après la » victoire, et de même que le bras de la justice jette » un voile discret sur ses exécutions et cache en » quelque sorte le bourreau autant que ses œuvres, » de même la politique devrait soustraire aux re-

» gards et faire rentrer dans le milieu social le sol-» dat qu'elle a contraint de répandre le sang de ses

Et il y a cinq colonnes de ce style !

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS Du 30 Septembre au 5 Octobre 1872.

Naissances.

Miquel (Emilie-Nancy), aux Cavaniés. - Marqués (Luuis), rue du Château. - Caussanel (Sara), à Labarre. - Gaven (Zephyrine), à Bégous. - Fougères (Lucie), rue Ste-Barbe. - Balestié (Célestin-Marie), rue du château:

Mariages.

Fournié (Jean) et Bouyssières (Lonise). - Valette (François-Combadour) et Beaurain (Louise-Caroline). - Delbrel (Pierre) et Ser (Marie).

Décès.
Conquet (Alexandre-Julien-Léon-Aimé), 14 mois, à St-Georges, - Décas (René), 14 mois à St-

CALENDRIER DU LOT. -- OCTOB.

DVT	Jours	FETES.	FOIRES.	
1	Diman.	a Dmina	rablés, sont depuis plusieus par la nerunpe-eduna	
1	Lundi.		Albas Sovillac. 11871199 de	
1	8 Mardi.	se Brigitte	Lacapelle-Marival.	
1	Mercr.	s Denis et	Mauroux, Labastide-du-Haut-M. Gourdon.	
10	Jeudi.		Cajarc, Latronquière, Mar-	
1:	Vend.		L'Hôpital-St-Jean	
1	2 Samedi	se Spérie.	Castelneau.	
1	-			
	N. L le 3, à 3 40 du soir.			
5		Q	le 16, à 3 44 du soir. le 24, à 9 3 du matin.	

Pour la chronique locale: A. Laytou

Bulletin Agricole

On nous écrit de Bordeaux, 3 octobre :

CÉREALES. — Depuis le commencement de la semaine, les cours des blés, sur les marchés de nos départements, ont augmenté de 50 c. à 1 fr. par hectolitre. Aujourd'hui, on remarque une certaine importance dans les offres, et l'empressement que mettent les vendeurs à offrir leur marchandise indique qu'ils sont disposés à faire quelques concessions aux ache-

Sur les marchés étrangers, à part quelques petites exceptions, les prix sont fermement tenus et même en hausse, soit en Allemagne, soit en Angleterre.

Blés. — Sur notre place, les arrivages de l'intérieur continuent, soit par eau, soit par chemin de fer; le tout est destiné pour l'Angleterre, principalement les blés et farines.

Nos minotiers recherchent toujours les bons blés nouveaux du pays. Nous avons reçu deux chargements de la Vendée, qui laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la qualité.

Rien encore à signer comme stock; les magasios sont toujours à peu près vides. Cours cotés comme suit :

23-25 à 23-50 les premières qualités,

22-50 à 23 fr. les deuxièmes qualités. Le tout les 80 kil.

Farines. — Tovjours même situation: manque de disponible ; aussi le peu qui se présente à la la vente est vivement enlevé par nos boulangers. Il ne rentre en magasin que les basses matières.

Cours cotés comme suit ;

22-50 à 22 fr. les Nérac;

21 à 21-50 les diverses qualités de ville et du Lot.

Farine étuvée. — Cotée 45 fr. suivant la marque et le conditionnement.

Dernières nouvelles

Il est inexact qu'il soit question de charger le général Faidherbe de l'organisation de l'armée de réserve et de l'armée territoriale. Le général Faidherbe ne pourrait remplir ces fonctions à cause de son état de santé. Il sera probablement nommé membre du comité du

On parle de quelques déplacements dans le personnel préfectoral.

Le 4 octobre, à une heure, le gouverneur de Paris a reçu la visite des officiers du corps d'armée commandé par le général Montaudon qui est venu remplacer, à Paris le corps Douai. Voici, d'après le Courrier de France, ce qui, en substance, aurait été dit par le général Lamirault : « Vous n'oubliez pas que l'armée est aujourd'hui le grand centre conservateur et vous maintiendrez la discipline chez vos hommes, sans elle il n'y a pas d'ordre possible, cet ordre si nécessaire pour la sécurité du pays,» Le général a ajouté que l'armée devait faire respecter la loi et ne pas s'inquiéter de la forme du gouvernement. Relativement aux agressions contre les militaires, le gouverneur de Paris a déclaré qu'elles étaient moins fréquentes qu'on ne le supposait; cependant il a ajouté que les officiers devaient dire à leurs hommes qu'ils devaient faire respecter l'uniforme et ne souffrir aucune insulte.

Versailles, 4 octobre.

On ignore encore le chiffre des émigrants alsaciens-Lorrains, mais on croit qu'il atteindra 200 ou 300 mille âmes.

M. Gambetta a du partir ce matin de Chambery pour aller en Suisse. On le dit assez souffrant d'une extinction de voix et d'une douleur à la jambe. Les médecins lui auraient ordonné le repos pendant quelques semaines.

Rome, 2 octobre.

A l'occasion de l'anniversaire du plébiscite, des distributions de prix ont eu lieu au Capitole. Le Pape a reçu de nombreuses députations de la jeunesse romaine. Il les a remerciées des marques d'attachement qui lui étaient données dans ce jour, qui rappelle de si douloureux sou-

« La démonstration des catholiques, a dit le Saint-Père, leurs pèlerinages et leurs prières hâteront le triomphe de l'Eglise. »

Il a blâmé sévèrement le plébiscite. Toutes les personnes, a-t-il ajouté, déplorent les événements accomplis. Le triomphe de l'Eglise viendra, j'en suis sûr, peut-être pas pendant ma vie, mais je sais qu'il viendra. »

Le Saint-Père a enfin recommandé aux parents de veiller soigneusement sur l'éducation de leurs enfants.

Bourse de Paris.

TO POST TO V	Paris, 5 octobre 1872,	soir.
Rente	3 p. %	53,35
	4 1/2 p. °/0	76,00
THIS	5 p. % Emprunt ancien	84,10
-	5 n 0/ Emprunt nonvoor	OF AE

Annonces

TERRAINS ET SALINES

PROVINCE DE MALAGA

SIÉGE SOCIAL : A PARIS, nº 16, rue de la Grange-Batelière; A MADRID, calle Claudio Coello, nº 6.

de 12,000 Obligations hypothécaires à 285 fr., rapportant

un revenu annuel de 30 francs et remboursables à 400 francs en 14 ans, par tirages annuels

La Société civile française des Terrains et Salines de Fuente-Piedra, constituée par acte déposé chez Me Segond, notaire à Paris, émet 12,000

Obligations hypothécaires à 285

Elles donnent un revenu annuel de 30 fr., soit 10 52 0/0, non compris la prime de remboursement, qui est de 2 87 0/0.

Ce revenu est payé en or, sans retenue, à Paris, à Madrid, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

Un Comité est chargé de surveiller les intérêts des Obligataires.

Il est composé de :

MM. FLORIMOND LEVOL, *, ancien commissaire de la Monnaie de Paris. Marquis de SENONNES, propriétaire.

RODOLPHE, BURGUES, Ж., banquier.

Baron DUTILH de la TUQUE, membre de la

Société des Agriculteurs de France.

Comte Тнеорные de MARCOL, Ж., proprié-

Le domaine de Fuente-Piedra, d'une contenance de 1,400 hectares, à 800 mètres de la station du chemin de ser de Cordout à Malaga, fournit une production saline qui peut atteindre 100,000 tonnes par an, ee donner un bénéfice net d'un million.

Les terres desséchées et irriguées peuvent être vendues 10.000 francs l'hectare, en moyenne ou être affermées 500 francs.

Les LUNDI 7, MARDI 8 et MERCREDI 9 OCTOBRE

A Paris: chez M. A. GIRARD, banquier, 16, rue Grange-Batelière, et au Siège social. A Madrid: chez MM. GUILLERMO ROLLAND ET Ce, banquiers.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Les Obligations sont payables: 100 fr. en souscrivant; 85 fr. à la répartition : 100 fr. un moi après.

Envoyer les fonds, par lettres chargées, à M. A. GIRARD, banquier, ou verser à son crédit dans toutes les succursales de la Banque de France, ou chez les banquiers ses correspondants.

AVIS. — Aux lecteurs atteints de hernies ou le maladies des voies urinaires, nous signalons da NEPTUNIDE-ROUILLÉ, dont le succès est assuré. (Voir aux annonces.)

LA MAISON E. LAMBERT ET Cie, DE NICE, fabrique et expédie de la vraie et excellente

Huile d'Olive vierge

L'estagnon de 50 lit. : 120 fr. ; de 25 lit. 70 fr.; 10 stagnons de 2 lit.: 65 fr. - Emballés en caisses franco gare accheteur, payement comptant avec escompte de 10 % on a 3 mois à la condition de références de tout repos.

CHOCOLAT - MENIER

SE VEND PARTOUT

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom

AVIS. - M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de Viande Liébig. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layte

Pots de toutes dimensions.

pris dans nos bureaux

Obegnore encore le chilire des émigrants al-

epiesle.

des des

dendes

Differes

-94949

-11019 9

man wiles

-sq xtr

Commercial, Statistique et Administratif

par la poste

Sous ce titre, paraîtra un recueil très complet et très exact dont nous donnerons la Table, et qu'il ne faut pas confondre avec l'Annuaire publie avec l'autorisation de M. le Préfet.

Nous nous sommes assuré, pour la 2° partie, des documents d'une grande

importance pour le département du Lot.

Nous prions MM. les maires et les personnes qui auraient des renseignements à nous adresser de vouloir bien nous les transmettre sans retard, au bureau du Journal du Lot.

Hernies Prolapsus et maladie de la vessie

Ces désolantes infirmités longtemps réputées incurables, sont depuis plusieurs ennées déjà, promptement et radicalement guéries par la neptunide-rouillié (Extrait de plantes marines). Renseignements gratis, en écrivant à M. ROULLÉ, pharmacien de 1re classe, aux sables d'Olonne (Vendée).

SIMPORTAN

LA MAISON

Croit nécessaire d'informer le public qu'il existe, venant de Genève, une contrefaçon extérieurement identique à son VINAIGRE DE TOILETTE.

Cette imitation frauduleuse est vendue en France, comme de provenance véritable, par des Placiers et des Colporteurs qui l'offrent, à prix réduit, aux détaillants souvent trop crédules.

Malgré de nombreuses saisies, faites en diverses localités, on n'a pas du assurément atteindre tous les coupables; aussi les Consommateurs devront-ils se tenir sur leurs gardes ainsi que les marchands eux-mêmes pour ne pas être victimes de cette inqualifiable tromperie, déférée déjà aux tribunaux.

Pour toute sûreté, les débitants sont invités à s'adresser directement à la Maison THE DEAN-VINCENT BULLY PARTY 67, Rue Montorgueil, à Paris.

LIBRAIRIE

CALMETTE, A CAHORS.

LIVRES CLASSIQUES

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1872, 1873.

Ouvrages pour les cours de langue Anglaise, Allemande. etc. Histoire et Géographie, Sciences Mathématiques, Sciences Physiques, Chimiques et Naturelles, Philosophie, Morale, etc.,

FOURNITURES DE BUREAU ET DU MATÉRIEL DES CLASSES Enseignement primaire, salle d'asile.

INSTITUTION JAUEFRET

Paris, 6, Place-Royale, 6, Paris.

Prix de la pension : Etudes classiques, 1,000 à1,250 fr. ; Etudes scientifiques, 1,350 à 1,550 fr.; Etudes spéciales, 1,100 fr.

1º Baccalauréat ès-lettres : Droit, Médecine, Ecole normale supérieure. 2º Baccalauréat ès-sciences: Ecoles Polytechnique, Normale, Militaire (Saint-Cyr), Navale, Centrale, Forestière et des Mines; 3º PRÉPARATION AUX ÉCOLES Vétérinaires, d'Agriculture, d'Arts et Métiers,

des Mineurs; au Commerce et à l'Industrie. de 1845 a 1872, 343 élèves reçus aux écoles do Gouvernement: Polytechnique, 89; Normale, 62; Saint-Cyr, 107; Centrale, 58, etc. de 1857 a 1872, 269 élèves reçus bacheliers ès-lettres ou ès-sciences.

RÉSULTATS DE L'ANNEE SCOLAIRE 1871-1872 :

22 élèves reçus bacheliers ès-lettres ou ès-sciences; - 2 id. Ecole normale supérieure. — 5 id. admissibles à St-Cyr; — 8 id. Ecole Polytechnique; - 2 id. Ecole Centrale; - 1 id. Arts et Métiers.

13 Prix et Aceessits au Concours général.

Prix d'honneur de philosophie, 45 prix, dont 30 premiers, et 106 accessits au lycée Charlemague.

Pendant les vacances, cours spéciaux pour le baccalauréat.

LANDREVIE

Carossier à Cahors M. Landrevie prévient ses nonbreux clients qu'il transfère ses # liers de carrosserie : boulevard Sud, maison Ségol.

LA REGLISSE

Faiblesses d'Estomac. Quand on en mang après les repas, on digère toujours très-bien. U seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Cahors chez M. Vinel, pharmacien

LA VULNERINE GUERIT TOUTES LES BLESSURES

GUERIT TOUTES LES BLESSURES
Coupures, Déchirures, Contusions, Brûlures, Morsures, Plaies récentes ou anciennes, sans récidive, Ulcères variqueux
et autres, et fait disparaîtreteute odeur.
Arrête les Hémorragies, neutralise les
Pipûres d'insectes venimeux, des mouches dangereuses : abeilles, guépes, cousins, araignées, scorpions et autres.
Ce vrai trésor de la mèro de famille
et du chef d'atelier, basé sur les découvertes de la science et de la pratique,
a été composé par MM. MAUBEL père
et fils, Docteurs de la Faculté de Paris,
Professeurs de chimie et d'hygiène, Pharmaciens de 1^{re} classe, anciens préparamaciens de 1re classe, anciens prépara-teurs des Cours du célèbre Vauquelin,

ODEUR DES PIEDS

au Muséum, etc.

L'Hydrocérasine, Eau de Toilette hygiénique, détruit instantanément la mauvaise odeur de la sueur, qu'elle mo-dère sans l'arrêter, permet de longues marches, est aussi un préservaif des Engelures. — Philippe et Cie, rue d'En-ghien, 24, à Paris, chez les Coiffeurs et Parfumeurs.